L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 AOUT 1871. | 44me Année—Vol. XLIV.

DUPUOY & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 8 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale. — Tous les droits, titres et intérêt dans la procédure.

Par M. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Champ—Vente régulière de meubles.

Par Maurice Barrett, sur la façade de la Rotonde Saint-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 78 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, commestibles, etc.

Par Placide J. Sipuy—au Nouveau Bassin, près le pont Magnolia—30,000 pieds bois de cyprès, sec et préparé.

Par Maurice Barrett, sur la façade de la Rotonde Saint-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, à dix heures—200 lots de chansonnettes, valant d'arriver.

ATTENTION !!

IF Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication d'un jugement contre la ville de la Nouvelle-Orléans en faveur de la dame Myra Clark Gaines, pour la somme de $125,366.79 avec intérêts et frais.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

Grand stock de chaussures à l'encan.—Aujourd'hui, mardi, 8 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu par Hoffman, Marks & Co. dans leur salle d'encan de la rue de Chartres, Nos 88, un des plus beaux assortiments de chaussures qui aient jamais été expédiées du Nord sur ce marché. Cet assortiment consiste en 600 cas de bottes, souliers, brodequins, pantoufles, guêtres bottines, balmorals et mainte autres genres, sur lesquels nous appelons l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

Aussi—300 lots d'habillements pour la saison. La vente est positive et les conditions seront annoncées au moment de la vente.

IF Faites imprimer vos factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", en-seignes des race Canes et Perdreau.

La Société des Citoyens.

Il est important de ne pas laisser répandre dans la ville la fausse idée que la Société des Citoyens s'est formée avec la prétention de pouvoir remédier à tous les abus de l'administration municipale et de pouvoir redresser tous les torts et dommages qu'elle cause à la communauté. La Société des Citoyens n'a jamais eu cette prétention parce que très évidemment sa force d'action ne peut aller jusques là. Premièrement cette force n'est pas légale ; secondement, la société n'a pas à son service un budget de recettes qui lui permette de salarier des employés dont la mission serait complément de ses actes. En conséquence, les travaux, les comptes, et le remplissement de l'administration officielle. La société ne peut avoir non plus d'excitailles d'espions à son service. Ainsi que M. Cockrem, administrateur du département des améliorations, faisa en ce moment une dépense de $5000, ou de $10,000, ou de $15,000 par semaine pour niveler la levée des rues avant le retour du beau temps, ou pour enlever les tas de quantité d'endroits où il ne passe personne, ou pour faucher le foin sur les places publiques à une époque si hâtive de l'été qu'il faudra nécessairement le faire faucher une seconde fois avant la fin de la saison ; ainsi que M. Renick, auteur de la fameuse résolution qui réduisait à néant tout le port du département inutile dehors ou trois fois par semaine qu'il ne lui en fait rigoureusement ; que M. Bohmann commette aussi la grande faute dans l'assessement de la ville, et qu'il y ait enfin dans l'administration générale beaucoup plus d'employés que ne l'exigent les besoins du service, certes, ce n'est pas nous qui le nierons, mais ce ne sont pas des détails sur lesquels la Société des Citoyens puisse porter son attention d'une manière spéciale. Elle s'en occupera, d'ailleurs, sans obtenir de résultat. Une surveillance de ce genre lui échappe et échappe à tout le monde. Tout ce qu'il est possible de faire à cet égard c'est de dénoncer les abus et les rendre publics et c'est ce qu'elle fait de tous les citoyens qui les connaissent. Chacun doit agir en ce sens dans la sphère de ses relations et de sa propre influence. Tous les administrateurs de ville sont facilement abordables, et tous, sans doute, sont disposés à écouter les plaintes des contribuables, d'autant plus que cela ne coûte rien. Cette expression de plaintes individuelles ne peut exercer qu'incidentellement dans la mission que la Société des Citoyens, mission qu'elle s'est donnée d'ailleurs très volontairement dans des intentions purement civiques, exemptes soupçon d'indigne.

Nous trouvons donc étrange qu'un journal partout très fort et très vigoureux sur le compte des corruptions, poursuivies avec facilité la société dont il est question, ne veuille un instant à crime tout échec qu'elle pourra subir dans l'exercice de sa tâche. C'est absolument comme si ce journal voulait imputer à crime aussi tout échec que la presse subit dans sa guerre contre le pouvoir radical. Voh draitil bien nous dire ce que lui ont valu ses fortes attaques contre Grant, contre Butler et pour descendre tout d'un coup très bas, contre M. Conway, le surintendant général de l'éducation en Louisiane? Grant est debout, Butler aussi, Conway aussi. Non seulement ils sont debout, mais il est encore bien certain qu'ils retomberont pas devant les efforts mêmes combinés du journal qui s'est posé contre eux, comme un ennemi acharné de la société des Citoyens; pour faire tomber Grant et Butler il faudra plus que des puissantes lignes.

Et quels sont les crimes de cette Société? Est-ce celle comme à la façon de Grant, de Butler et de Conway? Voyons-les donc un peu un à un. Veut-elle étendre la loi par la force? Veut-elle des troupes et veut-elle les employer contre les droits des citoyens? Veut-elle lions imposer des écoles publiques que toutes les classes condamnent, mêmes celles qui profit de qui M. Conway semble avoir travaillé? Non, certes. La Société des Citoyens ne veut rien faire de tout cela et pour qu'on ne prête pas aucune intention politique quelconque, elle a pris soin, en se formant, d'annoncer au public ce qu'elle serait précisément et ce qu'elle ne serait pas. Elle a dit que son but unique serait d'empêcher, si elle le pouvait, un plus grand désordre dans les finances de la ville et dans celles de l'Etat et de prévenir une catastrophe où toutes les fortunes publiques et privées seraient englouties. La Société des citoyens a vu, comme nous, que le projet d'une levée de protection sur le lac était chose inutile et que la plume sur les dernières de la ville, plaine dont notre population est loin d'atteindre les limites, pouvait être mise à l'abri des débordements du lac sans qu'il fut nécessaire d'avoir recours au moyen dispendieux et gigantesque d'une levée revêtue de fer, et la Société s'est opposée au projet comme extravagant et ruineux. Un extravagant et qu'un aux dépens des spéculateurs seuls en ont pu concevoir l'idée, car il est trop vrai malheureusement que l'esprit de spéculation ne recule, de nos jours, devant aucun excès. La Société a vu encore que l'entretien de ces travaux serait dans l'avenir non seulement une cause d'incessants sacrifices, mais encore une impossibilité absolue et que des lors tous ces travaux seraient perdus. Tous les plus anciens et les plus expérimentés ingénieurs de la Louisiane ont partagé son opinion et c'est en l'émettant que la Société a marqué son début.

Elle ne pouvait faire mieux que d'annoncer son existence par une opposition aussi opportune, car tout de suite elle a inspiré confiance à tous les honnêtes gens qui voient avec stupeur l'entreprise de pareils travaux, dans un moment où les contribuables sont privés de charges intolérables, et dans un moment aussi où, malgré ces charges, un déficit considérable est annoncé d'avance, comme pour couronner l'œuvre de nos économistes radicaux. Un projet qui ajouterait cinq ou six millions à la dette, déjà énorme, de la ville, et un pour ouvrir à la taxe, même un peu plus, l'attention, en conviendra, que les quelques suppleys, réputés inutiles, de M Cockrem, de M. Renick et de M. Bohmann.

Tel est pourtant le crime de la Société des Citoyens, crime qui la met en butte aux flèches d'un journal désespéré, très répandu et très lu dans cette communauté, mais qui allège soigneusement ses lecteurs avec des arguments que leur raison repousse. Nous ne voulons pas rechercher les motifs qui paraissent dominer pour le moment l'exercice des facultés morales de ce journal, mais comment ne comprend-il pas que la Société des Citoyens, quand même elle se tromperait dans son opposition à un projet que, pour notre part, nous déclarons insensé, aurait encore droit, par son but honorable, à tous les respects de la presse. Que ce journal oppose arguments à arguments, qu'il fasse davantage, qu'il réfute, contredise, nie même tout ce qui lui déplait ou contrarie ses vues et ses plans, soit ! c'est son droit ; nous lui reconnaissons jusqu'au droit de se tromper lui-même et, en outre, s'il y tient, de tromper les autres ; mais nous n'admettons pas qu'il ait le droit de poursuivre de ses facéties quotidiennes une société qui n'a pas de journal pour lui répondre, une société aux bonnes intentions de laquelle il ne peut s'empêcher lui-même de rendre hommage. Nous n'admettons pas que cela soit parfaitement loyal et nous réservions, quant à nous, toute notre ironie contre ceux qui la provoqueraient justement. Il se commet ici, tous les jours, assez d'abus et de monstruosités administratives, morales et politiques, pour exciter non-seulement la mauvaise humeur, mais encore l'indignation et le courroux de tous les honnêtes écrivains qui ont une presse à leur service. La presse du *Times* est à six cylindres, eh bien! que ce journal dépense six fois plus d'ironie qu'un autre à poursuivre les coquins, les voleurs, et tous ces spéculateurs obscurs qui conspirent sans cesse contre le trésor de la ville et le trésor de l'Etat, et tout le monde lui en sait gré, moins les hommes réceux qu'il dénoncera.

CONVENTION RÉPUBLICAINE D'ETAT. — On verra par un avis inséré dans notre partie anglaise, qu'en vertu de l'autorité conférée par une résolution du Comité Exécutif Central Républicain d'Etat à M. J. B. Packard, président du dit comité, résolution adoptée le 3 août, la convention du parti républicain, convoquée le 23 juin par le Comité d'Etat, se réunira dans la salle de la Cour des Etats-Unis, mercredi, 9 du courant, à midi.

Cet avis tranche la question du local, point fort important et sur lequel le parti warmothiste n'entendait pas badiner. Ce parti voulait absolument que la Convention se réunit à la Salle de l'Institut. Il voulà dépayé entièrement et c'est là une botte qu'il lui sera difficile de parer. On dit que M. Warmoth est fertile en ressources ; jamais il ne fut dans une plus grande nécessité de le montrer.

Toutes les élections ou ville paraissent avoir été contre lui ou son parti à l'exception de trois polls seulement, MM. Casey, Lowell, Carter et Dunn ont été élus députés.

A Alger, MM. J. B. Packard, Ed. Jones et A. Dumont ont reçu chacun 530 voix dans le 1er poll, 271 dans le 2e et 92 dans le 3e. Il est vrai que les Warmothistes ont eu des polls séparés, mais leurs polls ont eu moins de voix que ceux du parti de l'opposition.

Quant aux nouvelles de la campagne, elles ne sont pas plus favorables à M. Warmoth que celles de la ville. Soixante députés de l'opposition ont été élus contre vingt pour l'administration, et l'on n'attend plus que les retours de cinq paroisses.

En conséquence, il ne reste plus à M. Warmoth que la ressource de faire scission et c'est une triste ressource.

LE COURRIER MERCANTILE—Ce journal a paru hier matin dans les conditions de son programme. Nous y avons trouvé tout ce qu'il annonçait, et son format est rempli de matières fort intéressantes. Le *Courrier* se vend aux adresses qui suivent : C. C. Lasly, Commercial Place Ella, en face de la Poste ; Bonfils, Halle Passage de la Bourse ; Kinnis, l'ancien dépôt des cigars de Pontchartrain ; P. Cusman, encoignure Chartres et Amour.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — MM. Ronx Rec & Bech, 20 rue Royale, ont eu l'obligeance de nous envoyer les derniers numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*. Nous les prions d'agréer nos remerciements.

PROCÉDURES ET LITIGES. — Nous appelons l'attention sur l'avis que M. D. Augustin, avocat, publie aujourd'hui. M. Augustin, enregistreur des faillites devant les Cours des Etats-Unis, reçoit et fait admettre les réclamations des créanciers sur bilets, dépôts, actions, etc. Il fait préparer en outre et soumettre aux habitudes des faillites et procure dans un bref délai des passports de Washington. Le cabinet de M. Augustin est Passage de la Bourse, No. 126.

BULLETIN DE LOCATION.—MM. Davis & Frere, rue St-Charles, 83, annoncent tous les jours, dans un bulletin, les maisons qu'ils ont à louer pour le compte des tiers et leur clientelle s'étend aussi bien dans le Second et le Troisième District que dans le Premier. Les propriétaires qui ont des maisons ou des magasins à louer ne peuvent rien faire de mieux que de les annoncer dans le Bulletin de Location de ces messieurs, dont la commission de 2 00/0 ne leur est due que si un bail a lieu, et sur le montant du bail. Ils reçoivent de nombreuses demandes de maisons dans le Second et le Troisième District, & les familles qui veulent y fixer leur résidence éviteront beaucoup de peine et économiseront beaucoup de temps en consultant le Bulletin de Location dont il s'agit.

AGENTS D'ASSURANCE.—La Compagnie d'Assurance, établie depuis longues années et très populaire, a besoin de quelques agents allemands, français et américains, pour solliciter dans toutes les Etats du Sud et dans la Nlle-Orléans. Des conditions très libérales leur seront faites. Pour l'adresse voyez l'annonce.

☞ N'est-il pas pénible d'entendre ces tous échos, cavernueux, signes précurseurs d'une affection pulmonaire lorsqu'on peut à l'instant calmer l'irritation et arrêter le mal en prenant de suite le véritable Baume aux Naveta Indiens de La Place.

AVIS D'ASSESSMENT.—Nos 62, 64 & 65.—Voyez à la colonne des avis spéciaux la cour de N. J. Thuxton, Elizabeth Carrafia et Jos. A. Celles, payable au bureau de la Société Louisianaise d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, rue Carondelet, No 130.

L'EMPRUNT

On lit dans le *Journal officiel* :

Le travail destiné à fixer le taux de la réduction de l'Emprunt est aujourd'hui terminé.

Il a duré quinze jours environ, et il a occupé vingt employés qui ont fourni durant cette quinzaine huit heures de travail dans la journée et deux heures dans la soirée. Il est probable qu'ils recevront une gratification en raison de ce travail exceptionnel.

Le taux de la réduction est, pour tous les souscripteurs, fixé à 45 pour 100 de la somme souscrite.

Paris, qui a souscrit pour 2 milliards 700 millions de francs, sera réduit à 1 milliard 125 millions de fr.

La province, qui a fourni 1 milliard 300 millions de fr., sera réduite à 540 millions de fr.

L'étranger, qui a apporté 1 milliard 100 millions de fr., sera réduit à 450 millions de fr.

Le Trésor garde donc 4 milliards 160 millions.

Cet excédant de 160 millions est destiné à détruire les commissions et indemnités à payer à divers banquiers français et étrangers.

Le nombre des souscripteurs s'élève à plus de 300,000.

Les souscripteurs pour 5 francs de rente représentent à environ un capital de 6 millions.

Le travail de l'Emprunt a donné une besogne considérable aux employés du ministère des finances.

Voici la marche que l'on suit pour assurer l'opération à Paris.

Chaque inscription exige un bordereau. On fait le relevé de tous les bordereaux par arrondissement dans chaque département, et on les additionne pour avoir le total; sur cette donnée, on détermine le chiffre de la réduction, et l'on livre alors à un long et fatigant travail qui consiste à appliquer la réduction à chaque souscription.

L'inexactitude des renseignements enverra par les départements nécessite des rectifications qui retardent considérablement l'achèvement du travail.

Le travail de la section n'est terminé que depuis le 14 juillet. Il ne reste plus qu'à donner au public des titres provisoires en échange des certificats de versement qu'il a reçus le jour de la souscription.

Cette dernière opération durera à peu près deux semaines.

—On écrit à la *Gazette de Terpsvic* que l'ex-empereur compte revenir bientôt à Arenenberg avec sa famille et sa cour ; les préparatifs de sa réception continuent activement dans le château.

De son côté, la *Gazette de Constance* annonce que tout se prépare au château d'Arenenberg pour la réception de l'ex-empereur et de sa suite. Dans la ferme, on construit actuellement dix nouvelles chambres qui devront être terminées dans quinze jours.

Le bâtiment est démoli et se transforme en logement pour les domestiques. Les chevaux, les voitures et objets précieux sont déjà arrivés. Les armoiries de ces historiques peuvent voir au château d'Arenenberg le cheval que Napoléon a monté à Saarbruck, celui dont il s'est servi à la bataille de Sedan, tous deux bruns, enfin la calèche de Bellevue, dans laquelle Napoléon s'est rendu à l'entrevue avec le roi Guillaume.

Faits Divers.

—On a commencé hier, à distribuer aux députés le volume in-4o contenant le budget rectifié de 1871.

Ce volume ne contient que le chapitre des dépenses. Celui des recettes sera l'objet d'une seconde communication à l'Assemblée nationale.

Faisons-nous de donner deux ou trois chiffres d'ensemble :

Le budget de 1871, tel qu'il avait été voté (ordinaire et extraordinaire), par la Corse Législatif, se chiffrait à la somme de 7,952,109,938 fr. Sur cette somme, la commission, d'accord avec le gouvernement, a réussi à faire une économie de 124 millions environ.

Le budget de la guerre tel qu'il était primitivement, sera 371,351,177 fr.

Le traitement du chef du pouvoir exécutif, substitué à la dotation de la liste civile figurera pour mémoire dans le budget, l'Assemblée devant fixer le chiffre.

—On lit dans le *Moniteur* :

La Commission du budget a voté un impôt de dix centimes sur les quittances au-dessus de dix francs. Il sera acquitté un timbre mobile sur ces quittances. Cet impôt, connu en Angleterre sous le nom de "bill-stamps," rapporte 16 millions. On espère qu'il rapportera au moins autant en France.

—L'ambassadeur d'Angleterre, lord Lyons, a déjeuné hier, chez M. Thiers. Aucun membre du cabinet n'assistait à cette entrevue.

S'il faut en croire certaines indiscrétions, le traité de commerce aurait fait le principal objet de la conversation, entre les deux hommes d'Etat. D'autres assurent qu'il a été parlé de la question italienne.

—On annonce qu'une amélioration notable doit être introduite, à partir de l'année prochaine, dans l'enseignement militaire. L'étude des langues vivantes aurait, dit-on, mise au premier rang dans les programmes de nos écoles de la Flèche, de Saint-Cyr et dans celle des écoles régimentaires du degré supérieur.

On assure qu'une large part sera donnée désormais à l'avancement des sous-officiers dans lequel cet avancement ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'examens très sérieux dans lesquels devront figurer les langues vivantes. Le service devant être obligatoire pour tous les Français, il est juste qu'ils puissent arriver tous aux rangs les plus élevés de la hiérarchie militaire. Mais on prendra pour point de départ la base la plus équitable, qui est l'instruction.

—Le bruit courait hier, à Versailles, que M. Lambert, préfet du département d'Oran, était mort à la suite d'une insolation.

—La commission à laquelle est soumise la proposition tendant à accorder une indemnité aux conservateurs évincés s'est réunie hier et a entendu M. Thiers.

Il paraît que le chef du pouvoir exécutif a fait valoir de nombreuses raisons contre cette proposition.

—On confirme que M. Thiers est opposé au projet tendant à la suppression de toutes les gardes nationales en France.

D'après la *Gazette de Cologne*, le gouvernement français aurait entamé des négociations pour l'achat en Hongrie de 40,000 chevaux destinés à la cavalerie.

—Tous les employés attachés à titre auxiliaire à la préfecture de la Seine viennent d'être remerciés.

Le motif de cette mesure rigoureuse est la nécessité de faire des économies dans le personnel.

Les appointements des auxiliaires leur seront d'ailleurs payés jusqu'au mois d'août, et ils pourront être replacés au fur à mesure des vacances et des besoins du service.

—Après avoir entendu les membres du gouvernement de la défense nationale, la commission d'enquête aurait l'intention, paraît-il, d'appeler devant elle tous les ministres du 4 janvier.

Est-ce pour éviter une pareille comparution, ou seulement pour ne pas quitter l'Italie, que M. Emile Ollivier a tout récemment adressé à M. Thiers une volumineuse note explicative ?

—Les examens ont commencé dans les écoles de droit et de médecine. Plus de cinquante jeunes gens, retardés par suite de la guerre, sont appelés à passer leur thèse ; beaucoup d'entre eux subissent brillamment deux ou trois examens à la fois. — Nous croyons savoir que cette année les écoles ne prendront point de vacances.

—La suppression du corps des trains et équipages de l'armée paraît à peu près décidée en principe. On semble aussi disposé à fondre les régiments du génie dans ceux d'artillerie : chaque régiment d'artillerie comprendrait un certain nombre de compagnies du génie.

—Le nouvel Opéra va, dit-on, être prochainement remis et livré au public. Ce serait une société de capitalistes, tous propriétaires du quartier, qui continuerait les travaux de la façon de la salle du nouvel Opéra, le centre du plaisir à Paris, et donner une plus value à leurs immeubles.

DÉSORDRES ÉLECTORAUX. — On écrit de Nimes à la *Liberté de l'Hérault* :

Hier, dans la soirée et toute la nuit, les fous furieux de Nimes ont parcouru dans les quartiers leur cri de ralliement : Vive Henry V ! Vive Henri V ! et on chantait :

Vive Henri V notre roi,
C'est Henri que nous voulons !"

Nous n'avons pu distinguer les autres cris séditieux et les autres chants révolutionnaires de ces perturbateurs de la tranquillité publique.

Des rentaines de drapeaux blancs ont été exhibés, déployés et promenés par toute la ville, notamment sur les boulevards. Devant le café Peloux, une bande de ces vauriens a été huée et sifflée par les honnêtes gens et par les hommes sérieux, indignés de ces manifestations puériles et criminelles, signes précurseurs ordinaires de l'émeute.

Jusqu'à la nuit, les feux d'artifice, les boîtes, les coups de feu, ont retenti sur tous les points de la ville et ont empêché la population paisible et honnête de prendre du repos. Ce matin, le tapage durait encore, et plusieurs habitants ont été réveillés en sursaut par des coups formidables, au moment où ils commençaient enfin à pouvoir dormir.

—On lit dans le *Phare de la Loire* :

Certains légitimistes ont cru devoir fêter le 15 juillet.

C'était la Saint-Henri.

A Plumelec, à Saint-Jean-Bréhan et dans plusieurs autres communes, des feux de joie ont été allumés le 14 au soir ; inutile de dire que ce sont les nobles et les prêtres de ces localités qui y ont mis eux-mêmes le feu.

Des coups de fusils ont été tirés en signe de réjouissance. A Plumelec, chacun pouvait puiser dans un baril plein de poudre, qui paraît avoir été mis dans une petite commune, on ajoutant fait prendre aux mobiles et aux mobilisés leur costume militaire pour s'emparer, dans les règles, les feux de peloton.

A Josselin, les faits sont plus curieux encore.

Dans la nuit du vendredi au samedi, un drapeau blanc a été arboré par des inconnus au-devant de la mairie.

—M. Thiers a été profondément affecté des troubles survenus à Nimes et à Avignon par les légitimistes. Il a donné des ordres pour une répression énergique. On fait fait. A quelqu'un qui lui disait que le drapeau blanc avait paru dans les rues, il a dit : Tant mieux ! qu'il reparaisse le drapeau rouge, le drapeau blanc est séditieux. S'il le fait, nous montrerons à tous le respect qu'on doit au drapeau de la France."

PRÉCAUTION CONTRE L'ENCRE. — M. de Plevitz, ingénieur, a inventé en France. Le demande bien comme de Chamarande vient, dit-on, d'être vendu au marquis de Lorge, époux de la dernière fille de la reine Victoria, pour la somme ronde de 6 *millions*.

On lit dans le *Salut Public* de Lyon :

"La ville de Lyon s'est décidée à interjeter appel des jugements qui ont été rendus, la semaine dernière, en premier ressort sur la question des remplacements de guerre : elle se pourvoira en cassation contre les autres.

"On nous écrit de Berlin que la santé de l'impératrice Augusta est des plus sérieusement compromise.

"Il est impossible, ajoutent ses médecins, qu'il ait plus de trois mois.

—On nous écrit de Rome que la douleur est dans le camp des jésuites.

Voyant venir l'orage, ils ont commencé leur déménagement, et ont emporté de Rome tous leurs objets précieux.

C'est à Palerme probablement qu'ils vont se transporter.

L'*Observatore romano*, du 15, annonce l'apparition d'un nouveau journal, le *Civilta cattolica*, qui paraîtra en deuil tous les 15 : ce sera un simple carton photographié.

M. Ernest de Girardin vient pas réciter aujourd'hui la triste déchéance de la famille de M. P.... dont aujourd'hui à la collaboration de ces deux artistes, de posséder un talent si remarquable, et de jouir de la presse libre d'Amérique, l'expression de ma cordiale gratitude à mes braves et estimables confrères de Paris, qui, j'en suis sûr, me viendront, mon pays vivra. Hurrah ! pour les amazones de Cuba libre.

EMILIO VILLARANDE.

¡Cuba libre, presse libre.—Tous est libre dans cette lettre, y compris le style et peut-être l'auteur.—NOTE DU TRAD.)

New York, 7 août—La justice procède à une enquête relative au meurtre de Jim Westfield. Parmi les dépositions, nous mentionnerons les suivantes, qui éclairciront la question :

Alexander D. Douglas, chef mécanicien du steamer Hasteville, pense que l'explosion a eu lieu parce que la vapeur était à une pression de 50 livres. Le degré de pression normale étant dépassé.

Le docteur Finn, éditeur du *Technologist* journal de médecine, n'a découvert dans la chaudière aucune fissure. Il pense que la vapeur a monté rapidement et que l'explosion a eu lieu à un degré de pression un peu plus modéré de 40 livres.

G. H. Strong, inspecteur des phares, dépose qu'il est allé à Staten Island, il y a trois semaines, il ne se souvient pas si c'était sur le Westfield ou sur un autre ferry, mais cinq minutes avant le départ "ne voyant personne dans la chambre de la machine, il jeta un coup d'œil sur l'échelle de graduation et constata que la vapeur montait rapidement. La vapeur était forte, il pensait qu'un homme d'équipage d'aller veiller à la machine, ou bien que tout allait sauter.

Les inspecteurs espèrent terminer l'enquête demain.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 7 août, au soir—Argent sans changement. Sterling faible. Or 112 1/4 à 1/8. Louisiane 65 et 81. Levée 60 et 83.

New York, 7 août, au soir—Coton plat et nominal. Vendu 916 balles. Middling 19 5/8.

New-York, 7—Or fermé 112 1/4 à 112 3/8—argent facile à 5—Sterling 109 3/4 à courte échéance 10 1/4—Coton nominal—Middling Uplands 19 3/8—Orléans 20 cts.

Savannah, 7 août—Le premier balle du coton de la nouvelle récolte a été vendue aujourd'hui à 30 cents la livre.

Memphis, 7 août—Coton plat. Middling 18.

Savannah, 7 août—Coton en baisse; low middling 18 1/2 à 17. Stock 4735.

Mobile, 7 août—Coton, calme; middling 20 1/4. Stock 6000 balles.

Galveston, 7 août—Coton languissant; bon ordinaire 18 1/4. Stock 11,889 balles.

Charleston, 7 août—Coton languissant; middling 18. Stock 3,265.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Cincinnati, 7 août—Un petit rembarquer a coûté sa-dessus de la ville. La maître et une femme de chambre ont péri.

NOUVELLES DES FASSES.

Pacific du Sud-Ouest, 7 août, 6 P. M.—Rencontre 20 [illegible] S. S. O. fraîches. Arrivé, steamer Morgan, de Galveston.

Dépêche du temps.

Paris, 6 août—Le général Vinoy, dans une communication au *Journal officiel*, exprime la plus chaleureuse gratitude pour la fidélité dont ont fait preuve les Alsaciens pendant la guerre. Plusieurs les batailles dans lesquelles des sujets anglais ont montré autant de courage que d'humanité.

L'ancien préfet de Marseille n'est qu'un simple.

Le prince Humbert, d'Italie, se propose de visiter l'Angleterre.

Madrid, 6 août—Les complices de l'assassinat de Prim que l'on vient de découvrir, ont passé un jugement. Parmi eux se trouve un nain de cinq ans de Madrid pendier. Le duc lui-même a été cité comme témoin.

Dublin, 6 août — Malgré la défense des autorités, les parades de l'Ancienne ordre d'Orange, le 12 août, leur auront lieu. Le Phœnix Park, Sandies, cimetière du Père Sullivan, Salthill, Killiney, Ballybrack, Dalkey, Kingstown, Blackrock, etc., ont été désignés dans le parc avec une foule nombreuse.

Devere, surintendant de police, se tenant près du monument de Wellington, a été blessé à Sandies et a pris un cab pour se rendre à sa résidence. Il a été pris de vomissements et est mort. Il a été transporté chez lui, mais il est parti, sans solidité, mais en revenir.

Une nouvelle variété de l'espèce humaine vient de naître à Londres. Elle se nomme Louis.—Louis quoi ? Nous n'en savons pas davantage, mais nous le le nous pour un amateur forcené de [illegible]. Il est né, pendant la nuit, chez Mrs Smith, rue des Remparts, et a emporté un harmonium.

—Il est grandement question, dans l'entourage des princes d'Orléans, du mariage du duc de Penthièvre, prince de Joinville, et qui a servi dans la marine des Etats-Unis, avec sa cousine l'infante Marie-Amélie, seconde fille du duc de Montpensier et sœur cadette, par conséquent, de la comtesse de Paris.

La prince a vingt-six ans et l'infante vingt ans.

Décédé aux White Sulphur Springs (Virginie), à 7 heures du matin, le 7 de ce mois, JOHN B. LEFEBVRE, âgé de 70 ans, et résidant de cette ville depuis 1804.

Inviter hier, lundi, à 10 heures, Madame Hélène MARIE JOSEPH, à l'âge de vingt-quatre ans, épouse de Charles Dupuy, de cette ville. Les amis de la famille sont invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, de la maison mortuaire, No 37, entre les rues Richelieu et Carondelet.

Décédé hier, à 1 heure de l'après-midi, à l'âge de trente-huit ans, MARIE AFFRET, épouse de Adolphe TANET. Les amis de la famille sont invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, de la maison mortuaire, No 7, rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Décédé, le 7 août, à 4 heures du matin, à la résidence de son père, M. Jean Lasserre, rue Conti, No 27, entre les rues Richelieu et Carondelet, JEAN LASSERRE, âgé de 2 ans et 3 mois.

Les amis de la famille sont invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, de la maison mortuaire, No 27, entre les rues Richelieu et Carondelet.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Les membres de la dite société sont priés d'assister à l'enterrement de la femme de notre collègue, M. ADOLPHE TANET, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le conseil portera de sa présence demain, rue Promenade Carondelet, No 27.

Par ordre du Président.
août 1 EMILE BARBIER, secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Messieurs les membres sont invités à assister aux funérailles de notre collègue, M. Jean Lasserre, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M., de la maison mortuaire, No 27, rue Carondelet (Ancien Avenir), décédé à l'âge de 27 ans, 3 mois et 7 jours, le 7 août 1871.

2 août EMILE BARBIER.

LE DR. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Bureau et demeure, No 16, rue Phœbe, entre Bienville et Conti, sans corridors, à moins de deux pas de Rampart.

1 août—DFP

AVIS.

D. AUGUSTIN,

AVOCAT,

Passage de la Bourse, No 126.

ENREGISTRE DES FAILLITES.

devant les cours des Etats-Unis. Il fait admettre de faillite les créanciers de la Banque de la Louisiane et de la Cité. Il fait admettre les réclamations sur billets, dépôts, actions, etc. Il fait préparer et soumettre aux habitudes des passports de Washington. Le cabinet de M. Augustin est Passage de la Bourse. No. 126.

Demande de Solliciteurs.

UNE compagnie d'assurance, établie depuis longues années et très populaire, a besoin de quelques agents allemands, français et américains, pour solliciter dans toutes les Etats du Sud et dans la Nlle-Orléans. Des conditions très libérales leur seront faites. Pour l'adresse voyez l'annonce.

août 3

A Vendre

UN RESTAURANT dans le beau me District, faisant une bonne réputation. Le propriétaire désirant s'occuper à la campagne, donnera ses raisons aux acheteurs. Pour les conditions avantageuses, s'adresser au bureau de Bienville No 34.

août 4 1m plus

A vendre,

UN CHEVAL de selle, bien sain, bien doux et bon pour dames. Le propriétaire part pour la campagne. Pour le voir et l'acheter, s'adresser à l'écurie de Mme Lacoste, rue Bienville, entre Dauphine et Bourbon.

août 4 1m

Avis.

PERDU ou volé, un petit chien noir, avec les pattes et le museau de couleur feu, répondant au nom de Fanfan. Il a été perdu ou volé dans le 2e District. Il a disparu depuis le 1er août. Le ramener à son propriétaire, rue Bienville, No 34, ou à M. Millenberger & Peltier (Nlle orléans).

F. E. STEINTARGE, Président.
août 1m 31 Louis, Mo.

Pension.

On peut avoir une excellente pension privée, au jour, à la semaine ou au mois, à la résidence de Mme Amédée Landry, rue Colisée No 4, entre les rues Prytania et Terpsichore. Les chambres sont très convenablement meublées et on donnera par préférence aux familles.

Entre les rues Richelieu et Carondelet.
août 1 1m

Au Public.

L'ENSEIGNEMENT PAR L'INSINUATION

ARISTIDE F. FOLLIN, D. M.,

1868.....RUE DU CANAL.....1868

TRAITE les Maux de gorge, les Maladies de cœur et des poumons.

Consultations, de 9 heures à 2 heures. Le dimanche, de 9 heures à midi.

LE DR. FOLLIN est élève du Dr. Valentine Mott et gradué de l'Université de New York, classe de 1850.

Il traite, par l'insinuation, depuis dix ans, avec succès, à la Nlle-Orléans et à Mobile.

août—Mar 1 D

Avis spécial aux Agriculteurs et aux Mécaniciens.

Huile de Virginie Occidentale ou de chêne blanc.

NOUS venons de recevoir un approvisionnement de cette huile célèbre, qui est reconnue supérieure à tout ce qui s'emploie actuellement.

CLARK, NOBLE & WOODS,
Marchands de gouttière en gros, 8 et 10 de la rue Dalle et 23 de la rue Perdido.

Nlle-Orléans, 18 janvier 1871. 1an 1jy

Avis spécial aux Agriculteurs.

Nlle-Orléans, 26 juin 1871.

Je me sers de cette huile pour les machines et batteux à vapeur James Hyndell. Elle est supérieure à toutes les huiles que j'ai employées jusqu'ici.

W. C. BRANDON,
Engineur du batteux à vapeur James Hyndell.

juin 27—1m

JACQUES LAMBERT, Directeur,
Nos 104 et 106, rue Bourbon.

COMPAGNIE PELICAN DE GAZ.

BUREAU,

No 6 côté des rues Carondelet et Canal, PRINE, AU No 120 DE LA RUE DRYADES

CETTE Compagnie est maintenant prête à livrer des MACHINES A GAZ PORTATIF, pour MAISONS, MANUFACTURES, MAGASINS, SUCRERIES, CORRIDORS, HOTELS, SALONS, etc. Ces machines offrent tous les avantages désirables, et peuvent être mises en opération par toute personne intelligente. Elles sont construites solidement et ne laissent pas de résidu à l'usine.

WM. MCCULLOCH,
(Ancien surintendant de l'usine à Gaz de la Nouvelle-Orléans.)

30 juil—1m Surintendant.

Le Docteur J. B. PEREZ,

CABINET—Au No 121 de la rue Carondelet, entre Gravier et Common.

AYANT une expérience de plus de vingt ans dans le traitement des maladies secrètes, invétérées ou nouvelles, se recommande au beau de quelques jours, au nouveau d'un nouveau remède qu'il a découvert et qui guérit en peu de temps et sans aucun danger. Il borne ses médicaments. Les consultations sont gratuitement prêtées. 21 juil—1m

Avis.

LE DR. OMS, DELERY a l'honneur d'aviser ses amis et le public en général qu'il vient de passer la saison des bains à la mer de Biloxi, où il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un excellent et cette année, qu'il a fait un exc